

Madame, Monsieur

Vous êtes intéressée par l'indexation collaborative des registres matricules des soldats ayant participé à la grande Guerre. Vous n'êtes peut-être pas adhérent du CEGFC mais peu importe : tout le monde peut participer.

Vous lirez ci-dessous l'appel à l'indexation collaborative lancé par les archives Départementales du Doubs, appel que nous avons publié dans notre bulletin de décembre.

Il s'agit de répondre à une directive gouvernementale qui vise à indexer les registres matricules pour leur mise en ligne dans le courant de cette année 2018, dernière des années de commémoration de la Grande Guerre.

Le CEGFC se fait le relais de la directrice des Archives Départementales qui face à cet imprévu a proposé au CEGFC d'essayer (un peu dans l'urgence) de mobiliser ses adhérents sur ce projet d'envergure.

Chaque registre matricule comporte 500 fiches pour lesquelles il faut relever dans un tableur type excel, le nom, le prénom, la date de naissance le département de naissance et de copier le lien qui permet d'accéder directement à la photo

Moins d'une minute par fiche montre en main (passé les dix premières fiches de mise en route), je viens d'en relever une quarantaine pour me rendre compte moi-même

Comment faire concrètement pour participer à ce grand projet : Rien de plus simple : il suffit d'être informatisé et connecté et de contacter le secrétariat du CEGFC à cegfc@cegfc.net. Vous pouvez être adhérent du CEGFC ou non

Nous vous enverrons en retour un notice très succincte de conventions de relevé (relevé en lettres minuscules sauf l'initiale des mots, lettres minuscules accentuées etc.) une feuille type excel formatée et préremplie pour certaines colonnes et le «chemin» pour trouver les photos du registre concerné sur le site des AD
Y a plus qu'à...

En deux après-midi pluvieux vous avez fait un registre et hop vous nous le renvoyez et nous ferons suivre aux archives départementales

Je ne vais pas m'étendre sur l'intérêt général de cette indexation et sur l'opportunité de faire avec les archives un travail commun. Les Archives Départementales étant l'un de principaux interlocuteurs pour nos recherches, cette occasion de renvoyer la balle est une opportunité pour nous.

Inutile de téléphoner au secrétariat du CEGFC pour nous dire que vous ne participerez pas à cette opération parce que les archives du Doubs ne sont toujours pas en ligne (oui oui nous le savons). Justement les premières numérisations des AD seront en ligne en 2018 ...

J'espère que vous serez nombreux à répondre à cet appel, un petit registre ce n'est pas grand chose, et à nous tous si nous voulions bien nous donner la peine, ce serait une histoire vite classée. Comme je m'y étais engagée dans le dernier bulletin de l'année 2017, je relèverai moi même au moins un registre car ce n'est pas tout de prêcher la bonne parole, il faut aussi participer

Il n'est pas interdit de faire suivre ce message à vos amis qui s'ennuient ou à ceux qui cherchent une excuse pour ne pas accompagner leur épouse en courses

Merci à vous

Françoise Galliou Présidente du CEGFC

Les Archives départementales du Doubs mobilisent !

C'est à marche forcée que les Archives de France ont décidé de poursuivre la constitution de leur « Grand Mémorial », qu'elles veulent le plus complet possible pour le centenaire de l'armistice, le 11 novembre prochain. Avec ce site internet national (<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>), rien de plus facile que d'accéder aux feuillets matricules de tous les jeunes gens des classes combattantes (1887-1921) : on tape au moins le nom et le prénom et on accède à l'état des services militaires !

Sur le site des Archives départementales du Doubs (<http://archives.doubs.fr>), on trouve déjà les images des feuillets matricules des classes 1860-1921. Pour ceux qui auraient du mal à s'y retrouver, rappelons d'ailleurs que, comme pour tous les documents numérisés par le Doubs, le chemin le plus simple passe par le bouton vert Documents numérisés en ligne sur la page d'accueil du site.

Mais jusqu'ici les états des services n'avaient pas été indexés. Pour trouver un soldat, le généalogiste doit donc utiliser les répertoires, eux-mêmes en ligne. Et le parcours peut être semé d'embûches si on ne connaît pas le domicile du jeune homme à ses 20 ans ou s'il a eu un parcours militaire un peu original... On comprend dès lors tout l'intérêt de l'indexation.

C'est à cette opération que les Archives départementales nous proposent de participer. Si vous êtes volontaire pour relever dans les registres matricules en ligne, les nom, prénom, date de naissance et nom du lien vers l'image, joignez-vous à cette grande aventure collective ! Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat et nous reviendrons très vite vers vous : il faut que le travail soit fini pour la fin mai 2018. Ce que nous n'aurons pas pu traiter sera alors confié à un prestataire, car, c'est promis, le Doubs sera sur le Grand Mémorial en 2018 !

Nathalie Rogeaux Directrice des Archives départementales